



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**COMITE DE SUIVI DE  
DESSERTES FERROVIAIRES  
11 DECEMBRE 2019**

**COMPTE-RENDU**

...

4 – Consultation (Diapo 19 et suivante) :

Monsieur ..... a présenté les évolutions vers lesquelles s'oriente le service annuel TER 2021 en cours de construction tout en mentionnant que l'année 2021 allait être marquée par des travaux importants. Il a également présenté les projets de rénovation et d'acquisition de matériels roulants ainsi que les perspectives d'évolution en matière de tarification en les proposant au débat :

- Evolution des dessertes : service annuel 2021
  - Azur : objectif de minimiser l'impact des circulations THELLO, notamment les sur-stationnement à Nice d'une dizaine de minutes de certains TER. Aujourd'hui 400 abonnés TER prennent le Thello du matin. Le TER d'avant et d'après est utilisé par 1000 usagers chacun. La Région défend ardemment la mise en place d'une priorité aux TER du quotidien pendant les heures de pointe. S'agissant par ailleurs des travaux sur le secteur Azur, la circulation sera impactée par les travaux des tunnels de Cimiez et Villefranche avec une circulation sur 1 seule voie pendant 4 mois.
  - Vallée du Rhône : l'offre entre Marseille et Avignon sera mieux cadencée notamment pour répondre à la demande de la Métropole de mieux desservir l'aéroport de Marseille.
  - Sur les Alpes les circulations seront très impactées par les travaux avec la fermeture concomitante pendant 4 mois de Marseille – Aix et Valence – Gap qui va rendre l'acheminement des rames très difficile depuis l'atelier de Marseille – Blancarde. Des solutions sont à l'étude, notamment le passage par la ligne Cavaillon – Pertuis. Il s'agit de répondre à la problématique de la complémentarité entre les navettes qui assureraient le service au quotidien et les LER pour le reste.
- Programme de rénovation et d'acquisition du matériel roulant

La Région prévoit la rénovation d'ici 2025 de 23 trains en opération « mi-vie » qui seraient affectés à la ligne Azur et les XGC sur Nice-Breil, soit un investissement de l'ordre de 60 M€

Surtout, la Région s'engage sur une démarche de « verdissement » des trains avec comme objectif de pouvoir supprimer les trains diesels sur Marseille-Aix, en les remplaçant par des trains à batterie. Un prototype doit être réalisé en 2022.

- Evolution de la tarification  
Après le pass intégral et le pass Zou Azur, la Région et ses partenaires prévoient de travailler à un nouveau pass dans le Var.

Monsieur ..... s'est déclaré satisfait de participer à ce comité de suivi de dessertes ferroviaires car il lui permet de rencontrer des interlocuteurs à qui s'adresser et faire remonter les besoins des usagers. Il a rappelé à quel point il avait souffert jusqu'alors d'une non consultation ni considération de la Région

à leur égard. Il a fait part de son expérience d'usagers sur la ligne Marseille-Nice et de la mauvaise répartition des rames sur cette ligne. Il a tenu à faire savoir que malgré leur ancienneté les rames Corail restaient plus confortables et mieux adaptées à la longueur de cette ligne que les rames de banlieue à deux étages. Enfin, il a proposé d'enlever les strapontins dans toutes les rames pour permettre aux vélos de rentrer dans les trains.

Monsieur ..... a fait part du fait que s'il est bien créé des emplacements UFR dans les trains, ceux-ci ne proposaient toutefois pas l'ensemble des services proposés aux autres voyageurs (liseuses, prises...). Il a demandé à ce qu'une vigilance soit opérée auprès des transporteurs afin qu'ils prévoient ces services aux emplacements UFR. Il a également demandé au comité de veiller à intégrer un service d'accompagnement des voyageurs handicapés en gare et dans les trains dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Il a proposé ses services auprès de la Région afin d'aider à la conception d'un cahier des charges sur le sujet.

Monsieur ..... s'est inquiété de l'état d'avancement de la ligne Aix-Etang de Berre ainsi que de la halte à Plan de Campagne pour laquelle il serait prévu un cadencement à 30 minutes dans chacun des sens (arrêt des trains omnibus) comme pour la halte de Septèmes dans le cadre du projet MGA2.

Madame ..... s'est montrée satisfaite du projet de pass multimodal pour la métropole toulonnaise. Elle a informé le comité du projet d'intermodalité en construction autour de la gare d'Hyères et a fait part au comité de son intérêt à avoir connaissance de l'état d'avancement de la liaison entre la gare d'Hyères et l'aéroport de la commune. Elle s'est également montrée ravie de faire partie de ce comité. Elle a proposé que d'autres indicateurs tels que les aléas dus aux travaux, aux grèves ou à la fraude soient pris en compte lors du prochain comité. Elle a donné son accord pour échanger électroniquement avec les autres membres du comité et aimerait que le comité dispose d'un rapport trimestriel d'échange d'informations sur le sujet.

Monsieur ..... a rappelé le courrier qu'il a adressé à la Région à la fin du mois de novembre pour faire part des bouleversements provoqués dans la vie de ses administrés suite à la réduction des dessertes de Carnoules. Il a fait part d'une augmentation de la fréquentation sur les Arcs et Carnoules qui pourrait continuer à s'accroître et nécessiterait alors de nouveaux aménagements pour les usagers. Il a proposé de développer des aires de covoiturage et de rabattement de cars en perpendiculaire aux voies. Il a souhaité que soient anticipés les problèmes provoqués par les travaux de voies en 2020 et 2021.

Monsieur ..... a proposé qu'il soit réfléchi à la mise en place d'un transport de substitution pour les handicapés à la demande depuis les gares qui ne sont pas accessibles vers les gares qui le sont (ex : La Brillane vers Manosque).

..... s'est félicité de la mise en place de ce comité et de la qualité des débats qui s'y sont déroulés. Il a noté la pertinence de chacune des interventions.

A la remarque de..... sur les modifications du service, il a répondu que la Région essayait avec son transporteur de retrouver une qualité de service normale et que les équipes de la Région et de la SNCF œuvraient ensemble pour la mise en place d'un plan de transport réalisable et pas pénalisant sur un plan ferroviaire.

A ....., sur ses préoccupations en matière de travaux et de réduction de service, ..... a rappelé l'intérêt général à faire circuler des trains fréquentés et à mettre en place des cars pour transporter les voyageurs lorsque la fréquentation est moindre.

Il a noté la proposition d'intégrer l'intermodalité dans les évolutions du matériel dont notamment les vélos, de veiller à l'accessibilité du matériel intermodal (trains et bus). Il a confirmé qu'à l'occasion de l'ouverture à la concurrence, il sera demandé des innovations en la matière ainsi que des solutions d'accompagnement des handicapés.

Sur la question de la halte de Plan de Campagne, il a précisé qu'il était peu pertinent de mettre en place une halte s'il n'est organisé aucun service de rabattement en site propre. La Région a demandé à la métropole de mettre en place ce service avant que la Région se positionne sur la halte. La Région et la métropole ont désormais trouvé un accord pour sa réalisation.

Sur le pass multimodal du Var il a précisé que TPM souhaitait à la fois un abonnement du quotidien et un titre pour le public touristique. Enfin, ..... a ajouté que les Varois demandaient une intermodalité avec les territoires limitrophes des Bouches du Rhône à l'ouest et les Alpes Maritimes à l'est.

Concernant le pôle d'échange entre la gare de Hyères et son aéroport ..... a mentionné qu'il s'agissait d'une question qui relève de la métropole mais qui pourrait être intéressante à étudier. Il a souhaité que la Région envoie aux membres du comité les chiffres sur la fraude et les aléas demandés. Il a noté l'idée pertinente d'avoir des échanges réguliers ainsi que d'envoyer les informations en matière de dessertes prioritairement au comité de desserte.

Le président du comité a enfin confirmé que la Région avait bien reçu le courrier de ..... et qu'elle allait y répondre très rapidement de même qu'au sujet de la suppression du premier intervalles depuis Nice du matin pour cause de travaux et pour lequel la Région a également été saisie par madame le Maire des Arcs, le maire de Saint-Raphaël et l'association AUGAD. Il a également noté la remarque sur l'intermodalité à développer et l'anticipation sur le service 2020 à mettre en place.

Monsieur ..... a apporté des réponses :

- Sur la question des nouvelles rames en remplacement des anciennes Corail, il a précisé que l'idée était de réserver du matériel spécifique sur Marseille-Nice (10 rames) adapté en termes de confort sur longue distance. Le comité sera prioritairement informé du matériel dédié qui sera in fine commandé.

- Sur le sujet des Arcs et des travaux sur la ligne qui ne permettent pas de maintenir le premier train du matin IV Marseille – Nice au départ de Nice, il a évoqué les solutions que la Région a demandé à son opérateur de mettre en œuvre. Ainsi, pendant les travaux, un train Les Arcs-Toulon-Marseille circulera dans les mêmes horaires que l'Interville supprimé en omnibus jusqu'à Toulon puis semi-direct vers Marseille. Depuis Nice, un Car (LER 20) sera mis en place pour une arrivée à Marseille à 8h10. Depuis Saint Raphaël, un bus St Raphaël-Les Arcs sera mis en place à partir du 16 décembre.

- Sur le sujet de la desserte de Carnoules, il a rappelé que la Région est toujours à la recherche du juste équilibre entre le nombre d'arrêts et le temps de parcours entre Marseille et Nice. Il a précisé qu'un travail pour l'ajout d'un arrêt Carnoules sur un Interville supplémentaire est en cours et que parallèlement, une navette omnibus dessert toutes les communes entre Toulon et les Arcs à la demi-heure en pointe, privilégiant ainsi la desserte de proximité et les correspondances.

- Sur le sujet Pertuis, il a rappelé que le président de Région s'était engagé à remettre des trains sur Pertuis dès la fin des travaux et que les équipes techniques travaillent sur une proposition de service à partir de septembre 2021 pour Pertuis et les Alpes avec pour objectif de construire un horaire qui permette de desservir à la fois Pertuis et les Alpes. Une demande a été adressée à SNCF pour qu'elle œuvre à des propositions dans ce sens.

- Sur Aix-Etang de Berre, il a mentionné le financement par la Région d'études en cours par SNCF Réseau et indiqué que, si ce projet devait être réalisé, il le serait au regard de la ligne nouvelle. Il a en effet rappelé le rôle d'aménageur de la Région qui, à l'écoute de ses territoires sur le sujet de la mobilité, œuvre à construire une offre mixée sur ce territoire entre trains et BHNS.

Monsieur ..... a rappelé que les gares étaient fortement soutenues par la Région et que, grâce à cet investissement, de nombreux travaux ont été réalisés dans les gares du territoire régional. Il a cité ainsi les gares dans lesquelles des travaux sont en cours ou en projet : La Couronne, Gap, Saint Augustin, Avignon, en précisant qu'un pôle d'échange était mis en place à chaque fois pour permettre l'intermodalité.

A la remarque de madame ..... qui s'étonnait que le département de Vaucluse n'ait pas d'information sur le projet de la gare d'Avignon, des éléments lui ont donc été communiqués, à savoir que ce grand projet intégrait notamment un grand abri pour les vélos et une maison de la mobilité. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2020 pour s'achever à la fin de l'année 2022.

..... a mis fin à la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges.